

Présents : 08

Votants : 11

En exercice : 13

liste des délibérations du Conseil d'administration du CCAS Séance du mercredi 03 avril 2024 à 14 h 00

En application de :

- la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- Le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

Le compte-rendu du Conseil d'administration du CCAS est supprimé. Ainsi, et en remplacement, la liste des délibérations adoptées à l'occasion de ce Conseil d'administration doit être publiée. Cette publication se fera par la voie de l'affichage et par la mise en ligne sur le internet de la commune.

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
2024 – 003	Approbation du compte de gestion 2023	Approuvée à l'unanimité (11 voix pour)
2024 – 004	Approbation du compte administratif 2023 et affectation de résultats	Approuvée à l'unanimité (10 voix pour)
2024 – 005	Budget primitif 2024	Approuvé à l'unanimité (11 voix pour)
2024 – 006	Subventions 2024 – répartition des crédits	Approuvé à l'unanimité (09 voix pour)
2024 – 007	Subvention 2024 Conseil Départemental de l'Aude	Approuvé à l'unanimité (11 voix pour)

Fin de la séance à 14 h 45

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur publication. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier.

Liste affichée le : 09/04/2024

Mis en ligne sur le site de la commune le : 09/04/2024

Le Président,
Michel LAMMES